

Colombe

Bulletin Municipal de la commune de Colombe | N° 87 > Janvier 2017

édito

Pour commencer l'année en douceur, je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le **samedi 7 janvier** à 10h30 au gymnase de Colombe. Attention, une fois n'est pas coutume, nous nous retrouverons un samedi et non pas un dimanche ! Méлина Robert-Michon, vice-championne olympique du lancer du disque nous fera l'honneur de sa présence et nous pourrons échanger autour du verre de l'amitié. 2017 sera pour nous tous une année importante avec 2 rendez-vous électoraux à ne pas manquer d'avril à juin : les présidentielles et les législatives. J'en profite pour signaler aux habitants le déplacement du bureau de vote à la salle communale derrière la nouvelle mairie, gare aux étourdis qui se rendront par habitude dans la salle des fêtes. 2017 sera aussi pour le conseil municipal l'année du lancement du projet d'aménagement de la dernière tranche de la Traverse de Colombe, mais aussi le début des analyses du travail des commissions pour l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui orientera notre développement pour les 10 ans à venir. Année chargée mais pleine de promesses et tournée vers l'avenir !

Je ne peux conclure cet édito sans un bref retour sur l'année 2016 pour notre commune. Celle-ci se termine et avec elle les nombreux travaux qui structurent notre environnement et améliorent la vie des habitants. À noter dans les plus impactants : les travaux d'électrification du secteur de Grande Colombe et de la réalisation du parking, la réfection du toit des écoles, l'aménagement des réseaux (assainissement et eau potable) pour le développement d'habitations chemin de Tessy et les reprises régulières pour maintenir nos routes et chemins en bon état... Le conseil municipal et moi-même continuerons à œuvrer dans l'intérêt collectif et pour le plus grand nombre.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux citoyens et une excellente année 2017 à tous les Colombins et Colombines.

Robert Douillet,
Maire de Colombe

Au sommaire

- Zoom, L'état civil, En bref
- Au conseil municipal
- CCBE
- Les informations pratiques
- La vie des associations



Mairie de Colombe
1351, route du Tram
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**
Mail : mairie.colombe@wanadoo.fr

www.colombe.fr



l'Etat civil

Naissances

- Célia DANEL le 4 octobre à Echirolles
- Thiago REVEILLE le 4 novembre à Voiron
- Gabriel LEITE SAMPAIO le 27 novembre à Saint-Martin d'Hères

Bienvenue à ces bébés et félicitations aux parents

Décès

- Elise ARBANELLI née PERRIN, le 19 octobre
- Marine MARTIN, le 28 novembre

Nous renouvelons nos vives condoléances aux familles dans la peine

Des journées réussies

Les journées du patrimoine ont eu lieu cette année les 17 et 18 septembre. Que de festivités ce jour-là... La fête de la rosière au Grand-Lemps, la coupe Icare dans la vallée du Grésivaudan. Le choix était difficile, d'autant qu'un temps très pluvieux nous incitait à rester au chaud...

Malgré cela, certains ont bravé les éléments pour venir écouter les deux conférences de Béatrix Burllet qui cette année encore est venue nous révéler quelques aspects méconnus du travail de son père et nous faire découvrir la renaissance de l'art sacré dans les années 60. Conférences passionnantes qui ont rassemblé chacune une vingtaine de personnes, certaines venues des départements voisins.

Pendant ces deux journées les visiteurs se sont succédés et ce fût pour chacun une découverte étonnée, car cette fresque recèle bien des surprises, qu'un œil distrait ne peut discerner. Nul besoin d'être croyant, ni féru en théologie pour admirer le travail de René Burllet qui était à son époque un très grand artiste. Savez-vous qu'il a aussi peint dans d'autres églises notamment d'Apprieu et de Morestel, mais aussi qu'il a réalisé entre autres les vitraux de la station de métro Guichard à Lyon ?

L'église de Colombe est ouverte chaque jour : vous pouvez venir y admirer la fresque et ne pas attendre les journées du patrimoine. Il y a une explication succincte affichée au fond du chœur qui vous renseignera.



Les journées du patrimoine

Le lavoir de Grande Colombe

Dans le lavoir de Grande Colombe coule une eau limpide Sa température est hiver comme été à 14°. On dit qu'avant d'arriver là, elle a traversé bien des plaines et des vallées. On dit qu'elle vient du Mont Blanc... Allez la voir et la toucher en vous promenant et dans le petit bassin attendant vous verrez quelques grosses carpes qui s'approchent de la surface dès qu'il y a un rayon de soleil.



Téléthon

Merci aux donateurs qui ont permis de verser à l'AFM la somme de 1720 euros. Les gagnants des filets garnis sont : Mr Andrieux, Mr Bouvier, Mr Chatelain, Mr Charpon, Mr Marc, Mme Fèvre, Mr Fucile et Mme Riondet. La totalité de la somme récoltée pour les 8 communes qui organisent le Téléthon des Terres Froides s'élève à 17871 euros. Un grand merci à ceux qui se sont mobilisés pour cette journée.

Ticket Culture

Dans le cadre du ticket Culture, Colombe a accueilli Michel Monaco pour un concert mélangeant des compositions propres à l'interprète et des reprises des années 80 pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents.

Parking rue de la Charrière

L'aménagement du parking rue de la Charrière vient de prendre fin avec le traçage qui permettra un stationnement plus rationnel et une meilleure organisation du secteur.

Noël des enfants

Merci à tous les organisateurs du Noël des enfants qui a eu lieu le 16 décembre dernier et à Super U Colombe qui a offert le goûter remis aux enfants. Le prestidigitateur a enchanté petits et grands, ainsi que le Père Noël qui a distribué ses jouets à tous.

Arthur

Une nouvelle fois Arthur est parti en réparation après avoir été dans un 1^{er} temps déplacé par amusement une nuit de novembre puis percuté par un véhicule pour la seconde fois. Rappelons que la vitesse est limitée à 30 km/h dans cette zone où de nombreux enfants traversent.



En bref



Marché de Noël

Le premier marché solidaire à Colombe en faveur des femmes thaïlandaises a eu lieu le 9 décembre dernier. De nombreux articles étaient proposés à la vente : articles textiles de grande qualité brodés et tissés par des femmes de la région de Nongkai qui ainsi sortent de la misère grâce à leur travail. La vente de Colombe a permis de récolter 1000€, somme qui, ajoutée à celle des autres marchés de Lyon et Voiron, permettront à ces femmes de vivre et de travailler. L'année prochaine nous vous attendons nombreux pour faire vos premiers cadeaux de Noël dans un esprit de partage et de solidarité.

Au conseil municipal

Les informations de la vie communale

La taxe d'habitation : explications

Alors que chaque automne les feuilles quittent les arbres et se préparent à subir l'hiver, arrivent dans nos boîtes aux lettres la feuille qui annonce le montant de la taxe d'habitation. Cet impôt est l'un des trois perçus par la commune au titre de ce qu'il est commun d'appeler « les impôts locaux ». Le foncier bâti et le foncier non bâti complètent ce trio.

La taxe d'habitation est due pour l'habitation principale et le cas échéant pour la résidence secondaire quelle que soit la qualité du résident constaté au 1^{er} janvier de l'année.

Cette taxe dite communale collecte également un montant pour le compte de la Communauté de communes depuis que le département lui a rétrocédé cet impôt mais aussi la contribution à l'audio-visuel. Ces deux derniers éléments peuvent faire varier le montant de cette taxe en fonction de l'augmentation fixée par les bénéficiaires de ces sommes prélevées en même temps que la part communale.

La taxe d'habitation est calculée sur la base de la valeur locative qui correspond au loyer théorique qui s'appliquerait à l'habitation, si celle-ci était louée. La valeur locative cadastrale de l'habitation et de ses dépendances servent de base au calcul de la taxe d'habitation et tient compte de l'évolution des loyers. La valeur locative cadastrale est modifiée par des coefficients d'actualisation et de revalorisation ; cette valeur locative cadastrale est ensuite pondérée par la situation familiale et les revenus; ce qui donne une valeur locative nette.

Une fois fixée cette base de calcul, les services fiscaux appliquent à la valeur locative nette les taux d'imposition votés par les collectivités locales.

Pour Colombe le taux de la taxe d'habitation de 9 % n'a pas été modifié depuis 2007.

Pour autant chaque année, les contribuables que nous sommes tous, constatent une augmentation quelquefois substantielle de cet impôt qui abonde le budget communal et permet le fonctionnement de notre collectivité.



Janvier

- Samedi 7 Janvier
Vœux du Maire
10h30 - Gymnase
- Samedi 7 Janvier
Stage de Hapkido Enfants
14h30 à 17h30
Salle d'évolution du gymnase
- Samedi 14 Janvier
Stage de Self-défense féminine
14h30 à 17h30
Salle d'évolution du gymnase
- Dimanche 22 janvier
Pucier du sou des écoles
Gymnase
- Samedi 28 janvier
Tournoi de badminton ouverts à tous
13h - Gymnase
- Dimanche 29 janvier
Diots de l'association des chasseurs
12h
- Mardi 31 janvier
Don du sang
15h00 à 21h30 - Gymnase

Février

- Samedi 4 février
Loto du basket TFB
Gymnase
- Samedi 11 février
Stage de Self-défense féminine
14h30 à 17h30
Salle d'évolution du gymnase

- Samedi 11 février
Spectacle organisé par l'AFR
14h à 22h
- Samedi 18 février
Concours de belote
13h30 - Gymnase
- 20 au 24 Février 2017
Stage Hapkido
Enfants (6-12ans) 10h à 16h30
et adultes (+ de 13 ans) de 19h à 21h
Salle d'évolution du gymnase
- Samedi 25 février
Concert de guitare organisé par le comité des fêtes avec Fabien LAFIANDRA
Gymnase

Mars

- Dimanche 5 mars
Loto du hand
14h - Gymnase la Grange au Grand Lempis
- Samedi 11 mars
Stage de Self-défense féminine
14h30 à 17h30
Salle d'évolution du gymnase

Avril

- Samedi 1er avril
Tournoi de badminton ouvert à tous
13h - Gymnase
- Samedi 1^{er} avril
Stage de Self-défense féminine
14h30 à 17h30
Salle d'évolution du gymnase

l'Agenda

Les événements à Colombe et tout près de chez vous

- Samedi 8 avril
Soirée théâtre : cérémonie en délire avec la troupe « coté jardin » de St Blaise du Buis organisée par le comité des fêtes
20h30 - Gymnase
- Samedi 8 Avril
Stage de Hapkido
9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30
Salle d'évolution du gymnase
- Dimanche 9 Avril
Stage de Pratique Interne de 9h00 à 12h00 (Bien-être) et de 14h30 à 17h30 (Taichi Chuan)
Salle d'évolution du gymnase
- Dimanche 23 avril
1^{er} tour des élections présidentielles
Salle communale derrière la mairie

Mai

- Dimanche 7 mai
2nd tour des élections présidentielles
Salle communale derrière la mairie
- Samedi 13 mai
Stage de Self-défense féminine
14h30 à 17h30
Salle d'évolution du gymnase
- Samedi 27 mai
Loto de l'association Seon Bi Kwan
18h - Gymnase

Communauté de communes de Bièvre Est

Les informations de la vie intercommunale

Disparition du Syndicat mixte du pays de Bièvre Valloire

Le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire s'organise sur trois Communautés de communes : Territoire de Beaurepaire, Bièvre Isère et Bièvre Est, soit 84 communes. Il a pour but de structurer des projets autour du développement économique, touristique et culturel du territoire, et de renforcer les services au public notamment en matière de mobilité et de santé. Plus précisément, il est chargé d'animer et de gérer le Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA).

Le Syndicat mixte peut porter des opérations non inscrites au Contrat de Développement si ces opérations sont nécessaires au développement du territoire et si elles sont validées par les Communautés de communes membres.

Ce syndicat intercommunal a vu le jour il y a plus de 20 ans, il cessera son activité au 1^{er} janvier 2017 et sera dissout par arrêté préfectoral dès que ses membres auront délibéré. L'actif et le passif constatés au moment de la dissolution seront répartis entre les trois Communautés de communes.

Ce choix important est lié à l'évolution de la politique contractuelle de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui acte la suppression des contrats de développement durable, cœur de l'action de Bièvre Valloire au profit des contrats d'aménagements territoriaux qui ne nécessitent plus le maintien d'un syndicat mixte. Par ailleurs, cette décision va dans le sens de la loi NOTRe qui vise à la simplification du paysage administratif et à la montée en puissance des intercommunalités.

Rencontre PADD

Le 1^{er} décembre dernier a eu lieu dans la salle communale de Colombe le 1^{er} atelier participatif conçu sous forme de balade-découverte des orientations proposées par le PADD (Projet d'aménagement et de Développement Durable), document pivot du futur PLUI. Les habitants ont pu s'exprimer sur ce qui leur convient et sur ce qui les interroge. Pour chaque thématique, des murs d'expression (libre et anonyme) avaient été installés et des animateurs (personnes ressources) étaient présentes pour rassembler les questions.



La Mission Locale Jeunes de la Bièvre

La Mission Locale peut accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire dans leur entrée dans la vie professionnelle. Elle a plusieurs actions :

1. Un accueil, une écoute et un suivi personnalisé
2. Une aide à l'orientation et au choix professionnel
3. Un accompagnement dans vos projets de formation
4. Un soutien à la recherche d'emploi.

Dans le cadre de l'insertion professionnelle, le conseiller pourra également aborder des thématiques de la vie quotidienne comme le logement, la santé, la mobilité, vos droits.

La Mission Locale peut aussi aider les associations et les entreprises locales pour leur recrutement. Qu'il s'agisse de l'embauche d'un jeune en contrat d'avenir dans le secteur marchand ou non marchand ou de la recherche d'un apprenti, la Mission Locale peut proposer des candidats, les accompagner tout au long du contrat, etc...

+ d'infos et RDV à l'accueil de la Mission Locale : **04 74 79 18 18**



Les informations pratiques

LA PYRALE DU BUIS, Papillon invasif

La pyrale du buis est un lépidoptère (famille des papillons) originaire d'Asie. La femelle vit entre 12 et 17 jours et pond ses œufs, jusqu'à 800 œufs en moyenne, sur les feuilles du buis tout au long de sa vie d'adulte. Dès leur éclosion, les jeunes chenilles se nourrissent des feuilles de cet arbuste. Arrivées à maturité, elles tissent un cocon de soie, dans lequel elles se transforment en papillon. Les papillons sont généralement blancs nacrés, entourés d'une bande brun clair mais quelques-uns peuvent être entièrement bruns.

Depuis deux ans cet insecte ravageur se développe en Rhône-Alpes, défoliant tous les

buis où ils ont élu domicile. Laissant sur leur passage, des buissons desséchés par la glotonnerie des chenilles et couverts de filaments soyeux ressemblant à des toiles d'araignées.

Comment lutter contre ce parasite ?

- Le piège à phéromone qui attire le mâle (en vente sur internet ou en jardinerie).
- Le prélèvement mécanique des chenilles non-urticantes : les écraser pour les détruire.
- La lutte microbiologique en utilisant du Bacille de Thuringe. Doit être répété pour être efficace.
- Des particuliers protègent leur buis en les douchant avec de la lessive au savon de Marseille, d'autres utilisent une bassine d'eau savonneuse placée près d'une

source lumineuse la nuit afin que les papillons viennent s'y noyer. Idée efficace mais d'autres papillons non nuisibles sont attirés.

- Les plants infestés peuvent être arrachés et broyés en fines lamelles ou soigneusement enterrés mais ne doivent surtout pas être compostés.



Les informations pratiques

LA RESSOURCERIE qu'est-ce que c'est ?

La Ressourcerie de Bièvre Valloire est une association loi 1901 entrant dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Elle propose la collecte de biens chez les particuliers, les entreprises ou les collectivités sur rendez-vous mais aussi le débarras total d'habitation sur devis (coût en fonction des quantités) ainsi que le débarras de mobilier professionnel. Des containers se trouvent en permanence à la déchèterie de Saint Etienne de Saint-Geoirs.

Les biens collectés sont remis en état dans leurs ateliers et ils sont alors proposés à la vente dans la boutique ouverte les mercredis et les vendredis de 9H à 12H30 et de 13H30 à 16H30 et les samedis de 10H à 16H30. Egalement, une grande vente « portes ouvertes » est organisée chaque 1^{er} samedi du mois.

En 2017, des ateliers vont être ouverts pour celles et ceux qui souhaitent créer ou rénover du mobilier. Il sera mis à disposition l'outillage dédié, le local et le professionnel pour les conseils nécessaires.

+ d'infos : 04 27 69 00 62/06 35 55 31 07 contact@laressourcerie-bv.fr
www.laressourcerie-bv.fr



NOUVELLE AMBULANCE pour l'Unité Locale de Voiron-Chartreuse

Ces dernières années, la Croix Rouge française, sur le voironnais, s'est mise en valeur en développant de nouvelles actions et en faisant preuve de dynamisme et d'initiatives. Le vestibus, boutique solidaire itinérante a permis à la Croix Rouge de propager son offre de services dans les communes ou peu ou pas d'associations solidaires sont présentes. La campagne d'initiation aux 1^{ers} secours a aussi contribué à développer le rayonnement de l'association tout comme la formation à l'urgence cardiaque et la formation post-attentats.

Aujourd'hui, l'association se trouve devant un nouveau défi : compléter le budget d'achat d'une nouvelle ambulance. Ce véhicule est utilisé par les secouristes qui ont assuré plus de 80 postes de secours en 2016 sur le Voironnais. Compte tenu du dynamisme de la Croix Rouge française à Voiron, la section voironnaise a aussi été retenue pour accueillir le 1^{er} projet pilote de financement participatif. Celui-ci se fera via le site de la Croix Rouge sur une page spécifique au projet.

A suivre sur : <https://soutenir.croix-rouge.fr/financement-ul-voiron>

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement de la population 2017 aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

Il est obligatoire et confidentiel.

Un agent recenseur muni de sa carte officielle tricolore se rendra à votre domicile pendant cette période.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Comment suis-je recensé ?

L'agent recenseur va vous avertir de son passage puis il se présentera chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figureront vos codes de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, il vous remettra les documents à remplir, puis conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le recensement en ligne, comment ça marche ?

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Les dates des prochaines élections

Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Où venir voter ?

A la salle communale qui se trouve derrière la mairie.





La vie des associations

Les informations des associations

ADMR DES TERRES FROIDES : DÉMARCHE QUALITÉ ET NOUVELLES TECHNOLOGIES !

L'ADMR DES TERRES FROIDES propose à tous ceux qui le souhaitent, du plus jeune au plus âgé, des services d'aide à domicile qui rendent la vie plus facile. Notre association possède également la certification NF Service aux Personnes à Domicile (NF 311) depuis 2013.

Après évaluation de vos besoins et contrat établi entre les deux parties (client/association), elle va planifier et mettre en place les interventions à domicile.

Pour cela, l'association bénéficie de l'implication d'une équipe de bénévoles motivés et d'une équipe professionnelle d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie.

Les orientations 2017 se poursuivent autour de la démarche Qualité. Suite à la mise en place du logiciel «Philia Dom» pour la gestion des plannings du personnel en 2016, un nouvel outil sera progressivement utilisé en 2017 le «Philia Tel». Il s'agit d'un smartphone sur lequel les salariés pourront consulter leurs plannings et les informations de l'association. Cette évolution technologique s'inscrit dans le cadre de la démarche Qualité engagée par l'association depuis plusieurs années.

Par leur engagement quotidien, les salariés et bénévoles de l'ADMR DES TERRES FROIDES favorisent le « bien-vivre chez soi ». Si vous partagez notre vision, rejoignez-nous au sein de notre équipe de bénévoles pour prendre part à cette aventure humaine !

Contact : 04 76 06 52 42, le lundi, mardi et jeudi : 9h30 à 12h et le vendredi : 14h30 à 17h - admrburc@fede38.admr.org

DOMICILE COLLECTIF « LA TOUVIERE » ASSOCIATION LOI 1901

Sur notre secteur, nous avons le privilège de posséder une petite unité de vie pour personnes âgées à Chabons, composée de 18 logements équipés avec kitchenette, douche et sanitaires. Sur l'autoroute en direction de Lyon, au point le plus haut «le col de Rossatière», nous apercevons le château de LA TOUVIERE sur la droite. Entouré d'arbres séculaires, seules émergent les flèches de son toit d'ardoises.



Au sein de La TOUVIERE, nous accueillons en priorité les personnes résidant sur le canton du Grand Lemps mais également des personnes qui souhaitent se rapprocher de leurs familles.

La commission d'admission siège régulièrement et examine chaque dossier en tenant compte du degré de dépendance, l'établissement n'est pas médicalisé malgré la présence d'une équipe 24 H/24.

Les résidents conservent leur environnement, une vie collective conviviale et un respect maximal de l'autonomie de chacun. Ils peuvent faire appel aux professions médicales et para médicales de leur choix et aux services ADMR : SSIAD pour l'aide à la toilette et SAD (service à domicile aide à la vie quotidienne).

Un accueil à la journée de 9h30 à 18h est également proposé dans le but de soulager les aidants et permettre aux personnes accueillies de rompre avec leur quotidien en participant aux animations proposées : travaux manuels et jeux chaque lundi et jeudi après-midi assurés par l'animatrice, intervenants extérieurs (chorales, orgue de barbarie, chanteurs locaux), sorties ponctuelles ...

La responsable, le personnel et l'équipe de bénévoles vous réserveront le meilleur accueil.

Renseignements : 04 76 65 06 58 (heures de bureau)

UN DÉBUT D'ANNÉE DIFFICILE POUR LE BASKET

Pour l'équipe 1 garçons, en effet malgré une équipe rajeunie, un travail important des entraîneurs, un bon mixage entre jeunes et moins jeunes, les résultats ne sont pas là. Mais le travail va payer et nous allons repartir sur des victoires rapidement. Pour l'équipe 2 garçons nous sommes dans le milieu du tableau avec des jeunes qui progressent. Pour les filles les séniors 1 font un bon début de Championnat, il faut confirmer !! L'équipe 2 filles continue à apprendre malgré sa jeunesse.



Une jeune équipe et son entraîneur très motivés

Au niveau des jeunes, un nombre important de joueurs en augmentation nous oblige à nous concentrer dans les gymnases dû à un manque évident de créneaux. Malgré cela nous avons des entraîneurs filles et garçons très motivés et les résultats sont là.

Nous avons toujours besoin d'aide et nous faisons appel aux bonnes volontés aussi bien dans la communication, l'animation, le sponsoring et même au niveau technique.

Nous restons à votre écoute **Jérôme Piotin 06 73 34 89 30** jerome.piotin@free.fr,

Joël Geynet 06 08 70 33 50 joel.geynet@orange.fr

ou **Sandra Fleury 06 83 46 93 57** sandra-fleury@hotmail.fr notre site www.terresfroidesbasket.fr pour vous informer.

Retour sur LA RENVERSANTE

Pour la seconde année consécutive Colombe a accueilli un grand nombre de coureurs pour la course à obstacles la Renversante 2, le 23 octobre dernier. Désormais attendue, elle fût particulièrement préparée avec des équipes qui ont rivalisé d'imagination en matière de déguisement. Joie, bonne humeur et convivialité sont les maîtres mots de cet événement organisé par l'association Bougez en Bièvre Est, et qui attire les habitants du territoire et d'autres... venus de très loin !

104 bénévoles étaient en place pour les accueillir tôt le matin, et l'Auberge 2 Colombes a assuré une restauration rapide pour tous. Les participants apprécient particulièrement l'ambiance, notre environnement et les animations à l'intérieur du gymnase avec la présence de nombreuses associations locales.

Devant ce succès l'édition 3 est d'ores et déjà programmée pour le **22 octobre 2017**. À noter dans vos agendas... Mais en attendant voici quelques images de l'édition 2016.



Mélina Robert Michon et Robert Douillet félicitant le podium du 12 km.



Credits photos : Nacila-G photos

Toutes les photos sur www.la-renversante.fr

La vie des associations

Les informations des associations

COMITÉ DES FÊTES

Nos prochaines manifestations :

- Samedi 25 février 2017, concert de guitare par Fabien Lafiandra
- Samedi 8 avril 2017, soirée théâtre Cérémonie en délire par la troupe «Côté Jardin» de St Blaise Du Buis
- Notre prochaine Assemblée Générale est programmée pour le vendredi 9 juin 2017

« Les bénévoles sont toujours les bienvenus dans nos rangs... à tous moments. »

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos manifestations en 2017 et vous remercions de votre fidélité.

COLOMBE MODEL-CLUB

Saison bien remplie pour notre club avec des manifestations réussies :

- Symposium hélicos en juillet : une belle réunion de magnifiques maquettes avec d'excellents pilotes.
 - Coupe des barons à Ste Marie d'Alloix où notre jeune pilote Axel a décroché la première place et, chose rare, 4 barons revenus entiers de cette furieuse rencontre.
 - Journée club ayant réuni un grand nombre d'adhérents.
 - Journée multirotors dans une ambiance sympathique.
 - Participation de nos hélicoptéristes à de nombreuses rencontres à l'extérieur.
 - Passage d'ailes et brevets : 1 aile de bronze, 1 aile d'argent, 2 brevet A.
- Et toujours de nombreux vols sur notre terrain en semaine et le week-end.



Axel et les membres du Model Club à la coupe des barons à Ste Marie d'Alloix

FOOTASTIQUE ANNÉE 2017 !

Nous formulons le vœu que 2017 marque une nouvelle étape dans la progression du LCA Foot 38 ; ce qui constituerait un beau cadeau pour son 10^{ème} anniversaire comme pour tous les acteurs passés et présents du club.

Mais par-dessus tout, nous souhaitons que l'année 2017, chargée d'ondes positives pour votre famille et vos proches, marque la réussite de vos projets.

*Heureuse année à tous !
Les bénévoles du LCA Foot 38*

www.lca-foot38.fr



L'équipe des bénévoles du LCA Foot 38

FOYER DES JEUNES DE COLOMBE - SECTION JUDO

La saison 2016/2017 est bien repartie avec un peu plus d'une centaine de licenciés. Le club est toujours aussi actif et chacun se fera plaisir, que ce soit en pratiquant le judo loisir ou la compétition, et cela de la section éveil judo au groupe jujitsu adultes.

Dès le mois de janvier les benjamins et + reprendront les compétitions départementales sous l'œil attentif de leurs professeurs Steven Da Silva et Jérémy Coddet, en ayant toujours dans la tête la citation de Mr De Coubertin : «L'important dans la vie, ce n'est point le triomphe, mais le combat. L'essentiel n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu».

Pour suivre notre section :

www.judo-colombe.fr - Page facebook : Fj colombe

*Toute l'équipe dirigeante
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et une bonne saison sportive à tous nos judokas*



Ambiance de folie pour le goûter de Noël du club.



Horaires d'ouverture de la Mairie de Colombe

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 14 h à 19 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Informations Municipales n° 87 > Janvier 2017

Directeur de publication : Robert Douillet

Maquette/Mise en page : Pomme Cannelle

Impression : Vassel Graphique

Email : mairie.colombe@wanadoo.fr

Crédit photo : Hiceo photo

